

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CMPS PROVENCE, 141 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme Hannah DAHAN , représentant de la société A-Z AUDITION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 RUE DAUMIER 13008 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme Hannah DAHAN	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

M. Sébastien VESSE
Directeur CMPS PROVENCE

JST14

Crédit Mutuel
Professions de Santé
PROVENCE
141, Av. du Prado - 13008 MARSEILLE
Tél. 04 96 20 62 20
SIRET 328 231 188 0001 - ORIAS n° 07 003 758

